



# Assemblée générale

## du 17 décembre 2020

Les co-présidents, Hervé Bonnin et Jean-Claude Mercier, déclare ouverte la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire, ce jour à 19h45.

L'article 22 des statuts ne fixe pas de quorum dès lors que l'assemblée a été convoquée dans les formes.

En foi de quoi l'assemblée générale a été déclarée ouverte par les co-Présidents et elle peut donc délibérer.

### 1. Allocution des co-Présidents

*Bonjour à celles et ceux qui viennent de nous rejoindre pour notre assemblée générale.*

*Certaines personnes se sont excusées de ne pouvoir être présentes :*

- *Françoise MORTASSAGNE, trésorière*
- *Vincent CHARTIER*

*Cette assemblée générale intervient très tard après la fin de la saison 2019-2020, faute à une pandémie qui aura bouleversé notre saison et contrarié nos pratiques jusqu'à l'interruption de l'ensemble des activités, championnats et animations.*

*Cette saison devait être la première de la fusion de nos clubs de l'AGCMB et du FC Boigny. Elle était censée nous servir de référence surtout dans les aspects administratifs et financiers.*

*Las, le Covid 19 en aura voulu autrement. Si de nombreux enseignements peuvent être malgré tout tirés de cette première saison, les aspects financiers, animations et nos perspectives en nombre de licenciés sont, de fait, beaucoup plus flous.*

*Il est cependant des constantes qui demeurent, et fort heureusement, telles que :*

*- la confiance accordée par les licenciés, dirigeants et éducateurs dans cette nouvelle aventure de la fusion puisque le nombre de licences correspond presque au nombre cumulé des deux anciens clubs.*

*- le soutien indéfectible de nos partenaires, qu'il soit institutionnel (les collectivités) ou économiques. Nous avons de fortes interrogations sur le maintien du soutien du secteur économique. Il est toujours présent et même au-delà de nos prévisions. Nous les remercions vivement. Sans oublier Olivier Ogel et Jean-Pierre Jeannot grâce à qui se haut niveau de partenariat a été entretenu.*

*Les mois qui viennent seront encore extrêmement difficiles pour certaines d'entre elles et nous formulons le vœux qu'elles pourront toutes franchir ce cap.*

*- autre constante, nos capacités à accueillir de nouveaux éducateurs, dont des jeunes, et à les former.*

*Au cours de cette saison, nous avons eu notamment la satisfaction de voir la réussite de Yohan Theveniau à son Brevet de Moniteur de Football (BMF). Titre à finalité professionnelle de niveau IV. Seule ombre au tableau, son départ dans le Sud de la France suite à la mutation de son épouse. Autre ombre, ne pas avoir pu fêter ce départ comme nous l'aurions souhaité pour le remercier de son engagement auprès du club et des services jeunesse de la mairie de Chécy.*

*Après ce rapide tour d'horizon du contexte, nous allons parcourir au cours de cette assemblée générale l'année écoulée. Nous souhaitons anticiper sur 3 points marquants :*

*- L'excellente santé de l'école de football, le coeur de notre association. Nous pouvons nous féliciter du travail entrepris par les éducateurs. Un bémol cependant, les difficultés à accéder au niveau régional.*

*- Le maintien de nos 4 équipes seniors dans ces championnats tronqués. La frustration pour l'équipe 1ère qui finit à la 3ème place et n'a pu défendre ses chances pour l'accession au niveau régional.*

*- Les investissements importants que nous avons réalisés avec l'acquisition d'un minibus d'occasion, l'équipement en vidéo projection du club house de Chécy et en panneaux blancs des vestiaires.*

*Investissement non moins conséquent, l'équipement de tous nos licenciés avec un survêtement aux couleurs du club.*

*Cette année 2020 aura vu également le renouvellement des conseils municipaux. Sans grand bouleversement nous voyons trois élus fidèles du club, Frédéric GAUCHET, Jean-Paul REIGNER et Jérôme CHANTELOUP qui ne se représentaient pas, abandonnés la représentation de leur commune respective au sein du conseil d'administration.*

*Nous souhaitons ce soir leur renouveler nos remerciements pour leur constante présence à nos côtés tout au long de ces années.*

*Nos derniers remerciements iront, comme chaque année, à toutes les personnes qui font vivre notre association et en particulier dans cette saison si particulière à Stéphanie CHAZEIRAT et Fabien LEFEVRE pour les nombreuses et fastidieuses démarches entreprises liées à la pandémie (en particulier pour le chômage partiel de nos salariés). Merci à toutes et tous pour votre temps et votre énergie déployés pour l'association. Merci également à vos familles pour les sacrifices que cela représente.*

## 2. Rapport moral

### 2.1 Administration du club

Le club est administré par un Conseil d'administration composé de 5 à 15 personnes, renouvelable par tiers tous les ans, 3 représentants désignés par les mairies de Boigny, Chécy et Mardié avec voix consultative.

15 administrateurs ont officié cette saison mais nous avons dû déplorer le décès de Christine THUILLIEZ qui avait souhaité s'investir dans la fusion de nos clubs.

Le conseil d'administration se réunit en théorie tous les 2 à 3 mois.

Dates des réunions : 12 juillet 2019, 12 septembre 2019, 17 avril 2020, 28 mai 2020 et 19 octobre 2020

Le bureau du club se réunit selon les besoins exprimés.

Tous les administrateurs peuvent assister aux réunions de bureau.

Des réunions techniques réunissent les éducateurs régulièrement.

### 2.2 Effectifs

Le club a compté 542 licenciés cette saison, répartis ainsi :

- 68 encadrants dont           3 animateurs  
  4 éducateurs fédéraux  
  4 éducateurs régionaux  
  57 dirigeants dont 7 femmes

- 487 Joueurs qui se répartissent ainsi :  
    Ecole de football : 325 dont 26 filles  
    Préformation 54  
    Seniors : 93  
    Loisirs : 17

- 4 arbitres dont 1 jeune arbitre

Les licences ont généré 58 455 € (dont part Ligue : 13 000 €)

Les réductions représentent 4 695 € (soit 8 % des licences) qui se décomposent ainsi :

- 3 085 € de licences dirigeants/éducateurs
- 1 170 € de licences d'enfants d'éducateurs
- 440 € de remise familles nombreuses

Les impayés s'élèvent à 1 310 €

Le taux de recouvrement est ainsi de 97,76 %

Le tableau des effectifs et des cotisations est joint en annexe

### 2.3 Animations

Cette saison la pandémie n' a pas permis de réaliser toutes les animations souhaitées.

27 au 19 septembre – **Swing aux Pâtures**, festival écoresponsable organisé par la mairie. L'association a tenu la buvette le samedi.

5 et 6 octobre – **Record mondial de la salade de fruit** organisé par notre partenaire Le Week-end

1<sup>er</sup> novembre – **Rencontre amicale avec les jeunes d'Illvesheim**

14 décembre - **Noël de l'école de football** à la salle des fêtes de Mardié

18 janvier - **Après-midi jeux vidéo / Galette des rois** à la salle de Pont aux Moines de Mardié

L'association a également mené deux opérations : vente de calendriers du club et vente de chocolat.

Résultats de ces opérations. Calendriers : 1 250 € et Chocolats : 250 €

Les manifestations qui n'ont pu être réalisées : Loto, Rencontre des partenaires, Soirée du club, Brocante de Chécy,

Le plus dommageable, tant pour la vie de notre association que pour nos finances, l'annulation de nos tournois qui constituent le point d'orgue d'une saison. Grand regret également de n'avoir pu organiser pour la 1<sup>ère</sup> fois un tournoi spécifique féminine.

### **3. Rapport financier**

Cette 1<sup>ère</sup> saison devait nous servir de référence pour notre nouveau club.

La pandémie en aura décidé autrement.

Cette saison aura été caractérisée sur le plan financier par la reprise des actifs et passifs des anciens clubs ainsi que :

#### **Côté recette :**

- des recettes liées aux licences à la hauteur de celles cumulées des 2 anciens clubs. Ce qui est un beau gage de confiance des licenciés.
- des recettes de nos partenaires tant institutionnels qu'économiques d'un même niveau également malgré le contexte peu favorable.
- des recettes exceptionnelles liées au remboursement par l'Etat des salaires de nos salariés pendant la période de confinement
- l'absence de recettes correspondants aux animations annulées : tournois, brocante et stages essentiellement.

#### **Côté dépense :**

- des dépenses d'investissement importantes décidées, bien sûr, avant la crise pour un montant global de 9 600 € réparti ainsi:

Acquisition d'un minibus d'occasion pour 2 500 €

Equipement du stade honneur de Chécy (vidéo projection du club house et panneaux blancs des vestiaires) pour 850 €

Equipement des licenciés avec un survêtement aux couleurs du club pour 6 250 €

- des dépenses imprévues liées au matériel de protection dans le cadre de la crise sanitaire pour 250 €

- des dépenses non réalisées toujours en lien avec la crise : salaires et indemnités des éducateurs pendant la période de confinement, frais arbitrage, collations après matches.

A l'issue de cette saison, si **le solde est positif de 2 294,72 €**, la plus grande prudence est de mise pour l'avenir.

L'état des budgets sont joints en annexe 3.

Pour la saison en cours, nous avons de fait établi un budget de prudence anticipant une baisse des licenciés et sans investissement.

BILAN au 30/06/2019 – Reprise des comptes FC Boigny et AGCMB

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	
Immobilisations incorporelles	15074,57	Fonds propres : Report à nouveau	393
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	-2916,65
Autres immobilisations financières		Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	0
Total actif immobilisé	15074,57	Total fonds associatifs et réserves	-2523,65
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>DETTES</b>	
Créances		0 Emprunts et dettes accumulées	15550
Disponibilités / Trésorerie	612,93	Fournisseurs et comptes rattachés	2661,15
		Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	0
Total actif circulant	612,93	Total dettes	18211,15
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15687,5</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15687,5</b>



BILAN au 30/06/2020

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	
Immobilisations incorporelles	12008,56	Fonds propres : Report à nouveau	-2523,65
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	2294,72
Autres immobilisations financières		Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	0
Total actif immobilisé	12008,56	Total fonds associatifs et réserves	-228,93
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>DETTES</b>	
Créances		2557 Emprunts et dettes accumulées	8977,48
Disponibilités / Trésorerie	-521,14	Fournisseurs et comptes rattachés	4620,11
		Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	675,76
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	0
Total actif circulant	2035,86	Total dettes	14273,35
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14044,42</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14044,42</b>

## Compte de résultat global

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
<b>60-Achat</b>	<b>31421</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>11871</b>
Achats d'études et de prestations de services		0 Prestation de services	4920
Achats non stockés de matières et de fournitures	5562	Vente de marchandises	6951
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	1055	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	23268		
Autres fournitures	1536		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>15712</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>24799</b>
Sous traitance générale	3488	Etat: ANS, ARS, ...	3445
Locations	124		
Entretien et réparation	1609	Région(s):	0
Assurance	3291		
Documentation	0		
Divers	7200	Département(s):	2557
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>17656</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		0 Commune(s):	18797
		subvention communauté de communes et	
Publicité, publication	1886	agglomération	0
Déplacements, missions	14423		
Frais postaux et de télécommunications	834	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	513		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>181</b>	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération		0 Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	181	ASP	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>19599</b>	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	16123		
Charges sociales	3087	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>83249</b>
Autres charges de personnel	389	Dont cotisations	59512
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>29943</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>45</b>	<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b> (provisions pour renouvellement)	<b>3066</b>	<b>79 - transfert de charges</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>117 623</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>119 919</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>117 623</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>119 919</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2 296</b>		

#### **4. Rapport d'activités**

Fabien LEFEVRE, directeur technique donne le bilan technique de la saison.

Avec la fusion des deux clubs, quelques changements pour l'école de football avec la composition de catégories concernées par une seule génération d'âges (au lieu de deux habituellement). Moins voire même aucun changement pour la préformation qui était déjà en entente depuis quelques années.

Pour rappel cependant les grands principes sont :

- Dans chaque catégorie et pour tous les licenciés, possibilité d'avoir 2 entraînements par semaine. L'un sur le pôle Chécy/Mardié, l'autre sur le pôle Boigny.
- Chaque équipe de jeunes effectue leurs matches une moitié de saison sur un pôle et l'autre sur un autre pôle.
- Ce principe s'est appliqué sur les U8/U9 en Janvier 2020 et sur les U6/U7 lors de cette nouvelle saison.

Les changements intervenus concernent aussi les seniors puisqu'il a fallu réunir ceux-ci.

Le choix a été fait de conserver 4 équipes seniors (sur 5 en cumulant les deux anciens clubs)

Les entraînements seniors se font sur Boigny (à l'exception de l'équipe 4 à Chécy puis à Boigny pour des raisons de « surveillance »)

L'équipe 1 et 4 jouant à Chécy

L'équipe 2 et 3 jouant à Boigny

#### **Résultats sportifs :**

Ces résultats sont à relativiser puisque la saison s'est achevée en mars.

- Seniors** : Senior 1 : 1ère division départementale – 3ème  
Senior 2 : 2ème division départementale – 5ème/12  
Senior 3 : 3ème division départementale – 7ème/12  
Senior 4 : 4ème division départementale – 8ème/11
- U19** : 1ère division départementale – 6ème/6  
**U17** : Elite – 8ème /10  
**U15** : Elite – 8ème/12  
**U15 à 8**: 4ème/8  
**U 14** : 1ère division départementale – 5ème/6  
**U13-1** : Elite – 4ème/8  
**U13-2** : 2ème division départementale - 4ème/8  
**U12-1** : Elite – 4ème/8  
**U12-2** : 1ère division départementale – 1ère/5  
**U11-1** : 1ère division départementale – 7ème/8

#### **La philosophie de jeu de l'Avant Garde :**

Sur la continuité des saisons précédentes, l'AGBCM insiste sur un projet de jeu commun avec deux principes de jeu à l'entraînement et aux matchs pour la totalité de ses catégories :

**Animation défensive** : Transition à la perte de balle > réagir rapidement par un pressing

**Animation offensive** : Construire le jeu de derrière par du jeu court .

## Les stages :

Chaque vacance scolaire, des stages sont proposés avec Jordan De Carvalho à la manoeuvre et selon les catégories de U8 à U15, soit :

1. Une semaine entière
2. 2 à 3 jours
3. Extérieur à Chécy ou Boigny
4. Intérieur (en gymnase à Chécy ou Boigny)

Pour compenser le manque d'activités pendant le confinement, nous avons proposé 3 semaines entières de stages ouvertes à toutes les catégories de jeunes évoquées ci-dessus sur le mois de Juillet.

TOUSSAINT 2019 : U8/U9 - U10/U11 - U13 - Féminines ; Extérieur = 3 stages

NOEL 2019 : U8/U9 - U10/U11 - U12/U13 - U15 ; Gymnase = 4 stages

FEVRIER 2020 : U8/U9 - U10/U11 - U12/U13 ; Gymnase - 3 stages

PAQUES 2020 : ANNULE

JUILLET 2020 : 3 semaines complètes - 50€ - 103 stagiaires - Clip promotion = 3 stages

## Les formations :

L'ambition du club est d'améliorer chaque année la formation de ses éducateurs. 8 d'entre eux ont suivi une formation.

Gregory CROCHET : Module U9

Vivien ROUSSELET : Modules U17/U19 - Module Seniors

Christopher DANGE : Module U9 - Module U11

Kenny GIET : Module U13 - Module U15

Hugo WILLOT: Module U9 - Module U11

Jordan DE CARVALHO : Module Futsal

Martin KYOGA : Module U9 - Module U11

Quentin NAVARRO : Module U9 - Module U11 - Module GB

La crise sanitaire n'aura pas permis de certifier ces formations dans la foulée.

## L'accueil de formation du District de football

Chaque année l'Avant Garde accueille un module de formation organisé par le District de Loiret.

Cette saison nous avons accueilli le module U9 en octobre sur les installations de Boigny.

## Récompense :

L'Avant Garde a remporté le prix du Fair-play du challenge Sport sans violence de la région Centre – Val de Loire.

Le dispositif Sport Sans Violence oeuvre à la mise en place d'actions de lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport sur le territoire de la région Centre-Val de Loire .

## Pôle féminin :

Sous l'action de Christopher DANGE, épaulé par Stéphanie CHAZEIRAT, le pôle féminin s'étoffe et est cité en exemple par le District du Loiret.



## **5. Approbation des rapports**

Les rapports moral, financier et d'activités sont soumis aux votes.

<b>Rapport moral</b>	19 Pour 0 Contre 1 Abstention
<b>Rapport financier</b>	20 Pour 0 Contre 0 Abstention
<b>Rapport d'activités</b>	20 Pour 0 Contre 1 Abstention

Les rapports sont approuvés

## **6. Election du tiers sortants**

Ci-après la liste des administrateurs et la durée de leur mandat :

- Jean-Claude MERCIER (3 ans)
- Hervé BONNIN (3 ans)
- Laurent HUET (3 ans)
- Stéphane DOIDY (3 ans)
- Claudine CHAZEIRAT (3 ans)
- Françoise MORTASSAGNE (2 ans)
- Nadine LEFEVRE (2 ans)
- Stéphanie CHAZEIRAT (2 ans)
- Olivier OGEL (2 ans)
- Jean-Pierre JEANNOT (2 ans)
- Jean-Jacques DESMOULIN (1an)
- Patrick VAREILLE (1an)
- Valérie BONNIN (1an)
- Christine THUILLIEZ (1 an)
- Vivien TOUPANSE (1 an)

Administrateurs sortants et leur souhait de renouveler ou non, leur mandat :

- Jean-Jacques DESMOULIN souhaite se représenter
- Patrick VAREILLE souhaite se représenter
- Valérie BONNIN souhaite se représenter
- Vivien TOUPANSE souhaite se représenter
- un poste vacant

Nous avons reçu la candidature de Vincent CHARTIER.  
Sébastien RIVEAU fait acte de candidature.

Résultat du vote :

- Jean-Jacques DESMOULIN	20
- Patrick VAREILLE	12
- Valérie BONNIN	20
- Vivien TOUPANSE	16
- Vincent CHARTIER	14
- Sébastien RIVEAU	17

**Sont élus administrateurs pour 3 ans :**

- **Jean-Jacques DESMOULIN**
- **Valérie BONNIN**
- **Vivien TOUPANSE**
- **Vincent CHARTIER**
- **Sébastien RIVEAU**

**7. Saison 2020/2021**

Si cette assemblée générale s'était effectivement tenue en fin de saison dernière, les propos sur les perspectives auraient vraisemblablement été les mêmes tant nous sommes toujours dans l'expectative sur l'évolution de la pandémie.

**Parmi les certitudes :**

- nous subirons, comme tous les clubs de football et de sport en général, une forte baisse des effectifs. A ce jour nous comptons un retard de plus d'une centaine de licences et le manque à gagner financier correspondant. C'est une baisse de près de 20 %.
- aucun investissement ne sera réalisé cette saison
- nous conservons, malgré ces prévisions moroses, notre encadrement salarié ainsi que le programme de formations
- nous espérons pouvoir organiser nos animations qui permettent de renforcer les liens entre nos licenciés.

**Des inquiétudes :**

- sur les rapports avec les collectivités et Chécy notamment.  
Nous avons « perdu » nos interventions au sein des secteurs périscolaires et jeunesse sans avoir jamais eu de raison, ni de réponse à nos interrogations...  
C'est préjudiciable pour nos salariés qui ne peuvent compléter leur activité et pour le club qui voit disparaître un lien important avec les jeunes cacciens.  
Nous n'avons plus de convention, malgré les multiples relances.  
Nous sentons les liens se distendre sans raison apparente.
- Sur la démobilitation de nos adhérents après une saison « morte » surtout côté animations

**Des réflexions :**

Le temps d'inactivité sportive a été propice pour poursuivre nos réflexions pour faire grandir notre club.

Deux freins à notre progression ont été identifiés et font l'objet d'études:

- des infrastructures adaptées à la pratique toutes saisons (terrain synthétique)
- la pratique « académique »

*Bruno CHIROUSSE et Sébastien RIVEAU interviennent sur les moyens « d'investir » le collège.*

## Le budget prévisionnel :

Comme déjà évoqué, le budget prévisionnel de la saison 2020-2021 est un budget de prudence.

Jean-Claude MERCIER commente le projet.



### Compte d'exploitation prévisionnel

PRODUITS		CHARGES	
LICENCES	44000	ACHATS LICENCES	4500
SUBVENTIONS	28300	AUTRES ACHATS	13700
Conseil départemental	2500	Equipements	8000
Villes	20000	Secrétariat	700
Boigny : entretien terrains	5800	Accueil	3000
AUTRES PRODUITS	10000	Telecom	1000
Tournois	4000	Entretien	1000
Buvette	2000	GESTION COURANTE	24000
Stages	3000	Arbitrage	5000
Autres	1000	Engagements	1200
PARTENAIRES	15000	Amendes	2500
		Divers	3500
		Coaching	10800
		Formation	1000
		DÉPLACEMENTS	19000
		SALAIRES + CHARGES	28500
		ASSURANCES	2600
		AMORTISSEMENTS	3000
		BESOIN EN RÉSERVE	2000
<b>TOTAL</b>	<b>97300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>97300</b>

## 8. Partenaires

La parole est donnée aux partenaires.

### Mairie de Boigny, M. David BARRY:

M. BARRY confirme que la municipalité a bien conscience des difficultés rencontrées par les associations. Il est satisfait de la philosophie de jeu et du cadre fixé par le club.

Il souligne les bons résultats sportifs.

Il comprend le budget prévisionnel prudent lié aux incertitudes de la prochaine saison.

Sur le plan financier il confirme le soutien constant de la municipalité aux associations et au football en particulier. Les subventions 2021 seront du même ordre qu'en 2020.

**Mairie de Chécy, Mme Sophie CHARDERON :**

Nouvelle correspondante du club, Mme Sophie CHARDERON va se rapprocher de Frédéric GACHET pour obtenir l'historique des relations avec la mairie suite aux remarques formulées.

Elle confirme que le montant des aides aux associations sera maintenu.

**Mairie de Mardié : ABSENT**

**L'ordre du jour étant épuisé, les co-Présidents remercient les participants et lèvent la séance.**

Les co-Présidents,



Hervé BONNIN



Jean-Claude MERCIER